

Ouvert au public depuis plus de 20 ans, nous proposons différentes formules de visites guidées et commentées de notre site de production : des vergers au chai, en passant par le pressoir et la cuverie, nous vous ferons partager les méthodes de fabrication de nos produits.

La visite guidée dure environ 40 minutes et peut être suivie par une dégustation, une collation, un jeu ou un repas.

NOS FORMULES DE VISITE Groupes 2024

Valables pour les groupes à partir de 20 personnes

Prix par personne
Gratuité guide et chauffeur (hors repas)

VISITE APREVAL 4.50 € TTC
Visite guidée suivie de la dégustation des 3 fleurons de notre production : Cidre, Pommeau de Normandie et Calvados AOC Pays d'Auge « Réserve » 4 ans. **DUREE 1h-1h15**

VISITES GOURMANDES

VISITE PAIN D'EPICES 7.50 € TTC
Visite guidée suivie de la dégustation d'un délicieux pain d'épices artisanal accompagné de notre Cidre, Pommeau de Normandie et Calvados AOC Pays d'Auge. **DUREE 1h15**

VISITE FROMAGES 11 € TTC
Visite guidée suivie de la dégustation des 3 incontournables fromages normands (Camembert, Pont L'Évêque, Livarot) en association avec notre Cidre, Pommeau de Normandie et Calvados AOC Pays d'Auge. **DUREE 1h30**

VISITE TARTE AUX POMMES 12 € TTC

Dans l'après-midi, après votre visite guidée, vous dégusterez une délicieuse tarte aux pommes accompagnée de crème fraîche normande et de notre Cidre, Pommeau de Normandie et Calvados AOC Pays d'Auge. **DUREE 1h30**

VISITE - JEU

VISITE JEU CROQUE 18 € TTC

Venez découvrir notre « savoir-faire » dans une ambiance de challenge par équipe.
Au programme : visite du domaine, quiz sur la pomme, dégustations à l'aveugle et épreuve de rapidité, et bien sûr une dégustation de notre Cidre, Pommeau de Normandie et Calvados AOC Pays d'Auge.
La meilleure équipe remportera un cadeau. **DUREE 2h30**



« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. »

TVA appliquée : 20% sur les visites et boissons alcoolisées et 10% sur les repas et collations



VISITES AVEC REPAS

BUFFET NORMAND 34 € TTC

Pommeau en apéritif, Cidre, terrine de campagne, concombres à la crème, pommes de terre rissolées, salade verte et tomates au vinaigre de cidre, fromages normands (Camembert, Pont l'Évêque, Livarot), pain d'épices artisanal, café et digestif : Calvados « Réserve » 4 ans. **DUREE 2h**

BUFFET AUGERON 41 € TTC

Pommeau en apéritif, Cidre, rillettes de volaille, rôti de bœuf froid, pommes de terre rissolées et légumes grillés, fromages normands, tarte aux pommes, café et digestif : Calvados « Réserve » 4 ans. **DUREE 2h30**

DEJEUNER AUGERON 44 € TTC
Max 40 personnes - *Menu Augeron servi à table*

DEJEUNER PAYS D'AUGE 51 € TTC
Max 40 personnes - *Servi à table*

Pommeau en apéritif, Cidre, entrée de poisson, poulet « Vallée d'Auge » sauce crème-Calvados, pommes de terre rissolées et tomates au four, fromages normands, tarte aux pommes, café et digestif : Calvados « Grande Réserve » 10 ans. **DUREE 3h**

Conditions Générales de Vente

FORMULES DE VISITE

Groupes 2024

Valables pour les groupes à partir de 20 personnes

Nombre de participants

Nos formules groupe sont valables pour des groupes de **20 personnes minimum**.

Le **nombre maximum** de participants dépend de la formule choisie :

- **100** pour la visite *Apreval* ou les visites *gourmandes* (les groupes de plus de 50 personnes seront fractionnés en **sous-groupes de 50 personnes maximum**)
- **50** pour la visite *Tarte aux pommes* et les visites *Buffet normand* ou *Buffet Augeron* ;
- **40** pour la visite *Jeu croque* et les visites *Déjeuner Augeron* et *Déjeuner Pays d'Auge*.

Tarifs - Gratuités

Nos tarifs sont valables du 1er janvier au 31 décembre. Il s'agit du prix par personne pour 20 personnes minimum.

Nous accordons la gratuité **au(x) chauffeur(s) et à un guide ou un accompagnateur** pour toutes les formules sauf pour les visites avec repas.

Pose d'option

La pose d'option est possible. La demande doit être faite **par écrit** puis confirmée par le demandeur, également par écrit, au plus tard **30 jours avant** la date de la prestation pour les visites REPAS et **15 jours avant** pour les autres visites.

La pose puis l'annulation ou la confirmation de l'option doivent avoir été **validées par écrit par le Manoir d'Apreval**.

Les options sont valables un mois, renouvelable 2 fois sur demande écrite.

Réservation - Acomptes

Les réservations sont prises en compte à réception d'une **demande écrite** du demandeur et doivent avoir été **validées par écrit par le Manoir d'Apreval**.

La demande de réservation doit comporter obligatoirement les éléments suivants : le nom et l'adresse de facturation, la visite choisie, la date et l'horaire de la visite, le nombre approximatif de participants (chauffeur(s) et guide ou accompagnateur compris).

La réservation est validée à réception d'un **acompte de 30%** (par chèque, virement ou carte bancaire) qui sera encaissé au moment de la réservation et dont le montant dépend du nombre de participants communiqué lors de la réservation (sauf entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval).

La **confirmation du nombre de participants** (chauffeur(s) et guide ou accompagnateur compris) est faite dès que possible et au plus tard **8 jours avant** pour toutes les visites *sauf* pour les visites REPAS pour lesquelles une confirmation est demandée **15 jours avant**.

Modalités de paiement - délai

Le montant total TTC de la facture ou le solde (acompte déduit) doit être réglé soit **sur place le jour de la visite** (paiement par chèque, carte bancaire ou espèces), soit **à réception de facture** après la visite (paiement par chèque, carte ou virement bancaire).

Toute autre modalité de paiement est soumise à entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval.

Annulation - Modification du nombre de participants

Pour les visites Apreval, les visites gourmandes et les visites - jeu, **l'annulation** de la réservation est possible sans pénalité **jusqu'à 8 jours avant la prestation**. En cas d'annulation passée ce délai, l'acompte de 30% versé lors de la réservation ne vous sera pas restitué et restera acquis par le Manoir d'Apreval.

Pour les visites avec repas, si l'annulation intervient moins de **15 jours avant** la date de la prestation, l'acompte de 30% versé lors de la réservation ne vous sera pas restitué et restera acquis par le Manoir d'Apreval.

Toute modification du nombre confirmé de participants (à la hausse ou à la baisse) devra être signalée dès que possible et au plus tard :

- **A l'arrivée du groupe** pour la visite Apreval
- **15 jours avant** pour les autres visites.

Aucune **modification à la hausse** de ce nombre ne pourra avoir lieu passé ce délai.

Pour toute **modification à la baisse** non signalée ou faite passé ce délai, des frais correspondants au montant de l'acompte versé pour la prestation seront appliqués (sauf entente préalable mentionnée par écrit entre le demandeur et le Manoir d'Apreval).

